



CHAMPIONNAT DU MONDE 2019

EL BALIS ESPAGNE - Du 3/08/2019 au 9/08/2019

CONTRAT COUREUR

Entre :

- Le coureur :

- Le représentant légal du coureur :

- L'**Association Française des Europes** représentée par sa présidente : Aline VIELLE

Toute l'**Association Française des Europes** est heureuse de votre sélection au sein la délégation Nationale et vous félicite de pouvoir participer à ce grand événement qu'est-le :

CHAMPIONNAT du MONDE 2019

Une épreuve internationale comprend beaucoup de moments forts vécus individuellement ainsi que d'autres vécus au sein d'une équipe où chacun devra s'intégrer avec un minimum de discipline. C'est une belle aventure que vous allez vivre grâce à l'investissement de parents, d'entraîneurs, de clubs, de collectivités, de la F.F.Voile, de l'Association Française des Europes, etc...

Ils attendent de vous et de l'équipe nationale, la meilleure prestation.

Engagement du coureur

J'accepte ma sélection par l'**Association Française des Europes** pour participer au **Championnat du Monde 2019** qui aura lieu à EL BALIS ESPAGNE et je m'engage :

- à faire le maximum pour obtenir les meilleurs résultats possibles au Championnat du Monde 2019.
- à participer, s'ils sont mis en place et, dans toute la mesure du possible aux entraînements de l'équipe, sur place, pendant le Championnat.
- à participer à la vie de l'équipe pendant le Championnat, y compris aux éventuelles tâches collectives.
- à avoir à toute heure et en tout lieu un comportement correct sachant que pendant tout le Championnat, je serai considéré comme un représentant de la FRANCE, de la F.F.Voile et de l'Association Française des Europes.
- à accepter la discipline indispensable à une vie en équipe et à respecter les horaires prévus avec l'équipe.
- à porter, quand demandé, les tenues vestimentaires de l'équipe et participer aux prises de photos.
- **à être en possession d'un certificat de jauge, de measurement forms en règle pour tout mon matériel avant de me rendre au Championnat et de l'attestation d'assurance FFV pour l'étranger.**

Je suis conscient(e) qu'un non-respect de ces engagements pourra entraîner mon exclusion de l'équipe nationale et la transmission d'un rapport à la **F.F.Voile**.

Le déplacement et l'hébergement seront du ressort de chaque coureur. Les coureurs devront se regrouper sur le site du Championnat (la délégation française peut être convoquée à la jauge le premier jour au matin et à la première heure).

Participation de chaque coureur :

- Frais d'inscription	280.00 €
- Participation aux frais techniques (frais de carburant, inscription d'un pneumatique) pour l'instant	0.00 €

- TOTAL	280.00 €

Chaque coureur s'engage à régler un surplus si nécessaire.

Un encadrement bénévole pourra être mis en place, à prendre en charge par les coureurs : frais techniques inscription coach, tenu coach, carburant...

Tenue : identique à 2018.

Engagement coureur et représentant légal

Le coureur ou son représentant légal s'engage :

- à payer à l'**A.F.Europes**, la part qui lui revient de toutes les sommes engagées pour permettre l'inscription et la participation de la délégation Française à ce championnat, telle que définie ci-dessus.

Tout coureur qui n'aurait pas signé et envoyé son contrat coureur par retour dès la réception de ce courrier sera exclu de la liste des sélectionnés et entraînera la sélection du coureur suivant sur le classement de la sélection, après examen de son dossier par le bureau de l'Association.

Ces clauses peuvent paraître très dures mais compte tenu des expériences passées et du montant des frais engagés, la trésorerie de l'Association ne pourra pas faire face au non-paiement d'un coureur. Aucun remboursement ou réduction ne pourra être consenti pour quelque cause que ce soit.

Il est rappelé qu'il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ. Le coureur et son représentant légal dégage la responsabilité de l'AFE quant aux risques inhérents à cette participation.

Le coureur et le cas échéant, son représentant légal ayant pris connaissance de tout ce qui précède, déclare accepter purement et simplement le présent contrat.

Fait en deux exemplaires à : Le :

Signature du coureur
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature du représentant légal
(précédée de la mention lu et approuvé)

Signature du président de
l'Association Française des Europes

Aline VIELLE

Contrat à retourner par mail à :
vielle2@wanadoo.fr